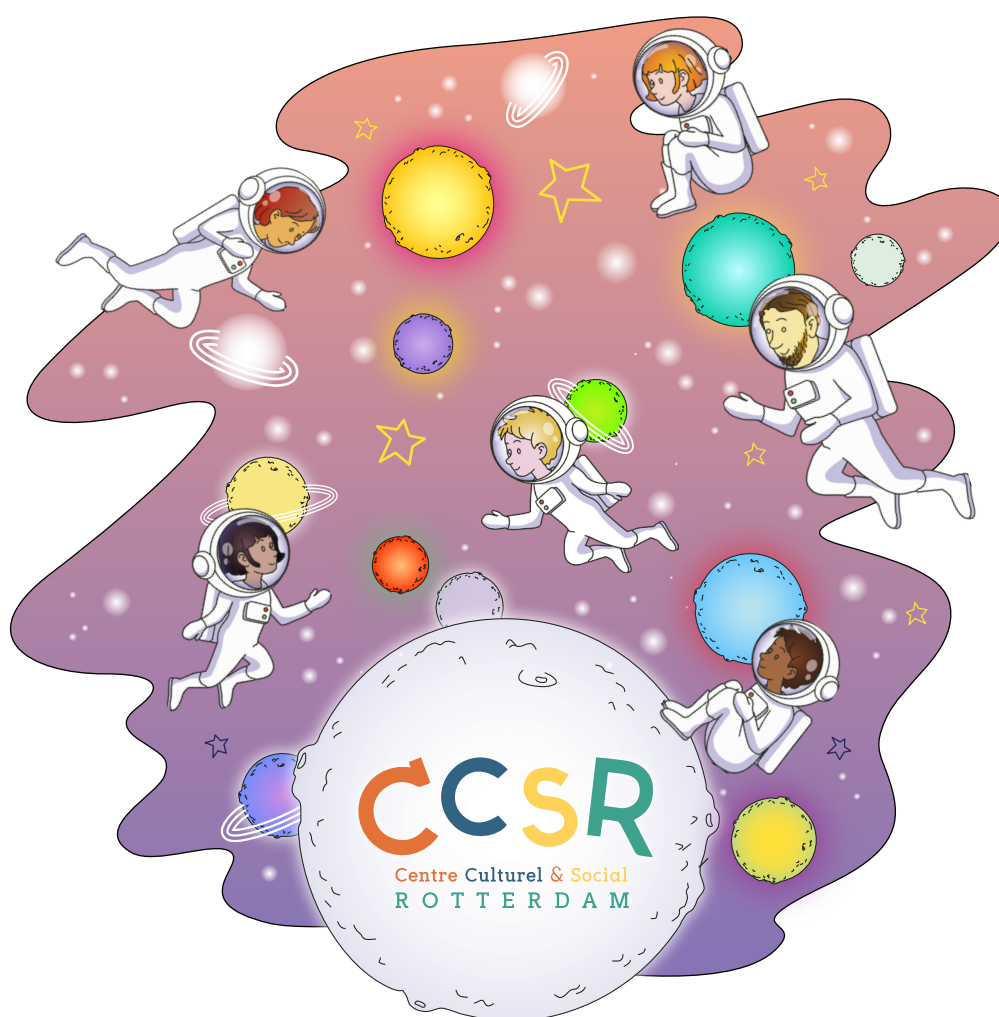


Projet pédagogique

2025 - 2026

Accueil de Loisirs
3/5 ans



« Découvrir et Partager... Tous ensemble ! »

École Élémentaire du Conseil des XV (cycle 2)

2, rue de Douai 67000 Strasbourg

clshrotterdam@free.fr

03 88 41 18 63

www.centrerotterdam.org

Sommaire

1. *Présentation*

A. L'Organisateur	3
B. L'équipe	3
C. Le public	4
D. Les locaux	4
E. Le temps d'accueil et le déroulement type	5
F. La restauration	7

2. *Objectifs pédagogiques et moyens mis en place*

A. Être attentif au rythme des enfants	7
B. Favoriser et prendre conscience de la vie collective	8
C. Faire découvrir l'environnement, favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	9
D. Développer la cohésion d'équipe	9

3. *Rôles de l'équipe pédagogique*

A. Rôle de l'animateur	10
B. Rôle du directeur	11





1. *Présentation*

A. L'Organisateur

Le Centre Culturel et Social Rotterdam a été fondé en 1962. Le siège de l'association se situe au 42 rue d'Ypres à Strasbourg.

Le Centre Culturel et Social Rotterdam (C.C.S.R.) s'illustre dans plusieurs champs d'action auprès de publics différents.

Le C.C.S.R. est une structure proposant des activités périscolaires pour les enfants de 3 à 12 ans, des activités extra-scolaires pour ceux de 3 à 14 ans, des lieux de rencontres et d'échanges pour les habitants du quartier, d'accueil pour les adolescents, de réflexion, de débats et une source d'information.

Parmi ces multiples secteurs, un pôle dédié à l'accueil des seniors propose des activités spécifiques (jeux de mémoire, jeux de cartes, randonnées, etc..) pour les personnes âgées du quartier.

Chaque année, pendant la période des fêtes de fin d'années, les enfants du centre de loisirs confectionnent des cartes de Noël ornées de dessin et d'un petit mot gentil à destination des seniors et bénévoles du quartier.

Il en est de même pour les échanges avec les familles adhérentes à notre centre de loisirs, nous les invitons aussi à rencontrer l'équipe d'animation lors de nos événements sur le quartier (Ludimanche, Bourse aux Jouets et Puériculture, Brocante, pique-nique des voisins...) pour leur permettre de mieux nous connaître et développer une relation de confiance.

B. L'équipe

L'équipe est composée au 1er septembre 2025 de :

- 1 coordinatrice Enfance/jeunesse
- 1 directeur
- 1 animateur pour 8 enfants âgés de 3 à 5 ans (diplômé du CPJEPS, du BAFA ou en cours de formation), soit 3 animatrices
- 1 apprentie
- 1 intervenante Éveil Musical
- 1 ludothécaire en matinée



C. Le public

Le quartier des XV offre un panel très diversifié de familles d'origines professionnelles, sociales et culturelles variées. Dans le cadre de ses activités, le Centre Culturel et Social Rotterdam a toujours pris à cœur de valoriser cette richesse.

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 3 à 5 ans, quelle que soit leur nationalité, appartenance religieuse ou lieu de résidence, dans la limite des places disponibles.

Notre capacité d'accueil en maternelle est la suivante les mercredis : 24 enfants de 3 à 5 ans.

D. Les locaux

L'accueil de loisirs 3/5 ans des mercredis est implanté dans les locaux de l'École Maternelle du Conseil des Quinze, 13 rue de Rotterdam à Strasbourg, mis à disposition par la Ville de Strasbourg. Une convention annuelle entre la Ville et l'organisateur définit les modalités et les règles d'utilisation de ces locaux.

Cet accueil de loisirs dispose sur place :

- d'une salle d'activité pour les jeux, les bricolages, le goûter
- d'une deuxième salle d'activité pour les bricolages et jeux d'imitations
- d'une salle de repos équipée de lits adaptés, couvertures et draps
- d'une salle de motricité
- d'une cour de récréation aménagée de jeux au sol, de structures (château, toboggan ...), ainsi qu'un grand bac à sable.

Nous avons aménagé une « mini-Ludothèque », lieu animé par un ludothécaire, où les jeux sont disponibles au moins un mercredi matin par mois au centre de loisirs.



E. Le temps d'accueil et le déroulement type

L'accueil de loisirs des mercredis de 7h45 à 18h15

Les mercredis, les maternelles et les primaires sont accueillis **à partir de 7h45 jusqu'à 9h15** à l'école élémentaire du Conseil des XV, rue de Douai. Le directeur et/ou un.e animateur.trice, accueille chaque enfant ou fratrie avec son représentant légal devant la porte du centre de loisirs.

Un panneau reprenant les propositions d'activités, avec la photo de l'animateur qui l'encadre, est placé au niveau de l'accueil. Le programme est également disponible sur notre site internet pour chaque mois et envoyé par mail aux familles des enfants inscrits au centre de loisirs.

L'enfant est accompagné vers la cantine, où il sera accueilli par une animatrice. Un moment où parents et enfants peuvent prendre un petit déjeuner offert par le centre et échanger autour de la parentalité et du lien avec leur enfant.

Les responsables légaux n'entrent pas dans les locaux, sauf exception pour les enfants de 3/5 ans qui arrivent souvent dans leur bras, pour ceux partageant le petit déjeuner avec eux ou encore pour les enfants qui découvrent le centre pour la première fois. Les parents peuvent confier leurs enfants à l'animateur directement à l'accueil.

Vers 9h15, ces derniers se rendent à l'école maternelle du Conseil des XV, rue de Rotterdam où les locaux et le matériel sont plus adaptés.

De 9h30 à 10h un temps calme est proposé durant lequel les animateurs présentent le déroulé de la journée, font des petits chants, lisent une histoire et prennent l'humeur du jour. Puis le groupe est divisé en 3 :

Ceux qui vont en Éveil Musical, activité proposée par une intervenante extérieure faite sur inscription,

Les deux autres groupes alternent en milieu de matinée entre jeux de société, activité manuelle, cuisine, etc.

À 11h45, tous les maternelles se regroupent afin de se rendre à la cantine de l'école élémentaire pour le déjeuner où ils sont installés dans une partie du réfectoire où le mobilier est à leur taille.

À partir de 12h, les enfants ne déjeunant pas au centre sont cherchés par leurs parents. C'est toutefois assez rare, la plupart des familles choisissant une inscription à la journée avec repas. L'organisation du repas est décrite ci-dessous dans le paragraphe « restauration ».



Après le déjeuner, nous proposons un temps libre à l'extérieur, si la météo le permet ou un temps calme en musique ou lecture, dans une salle, en cas de pluie ou de temps trop frais.

Vers 13h15, les enfants repartent à l'école maternelle du Conseil des XV pour les activités de l'après-midi ou la sieste pour les plus petits.

À 16h15, les enfants prennent le goûter. La journée se termine par des jeux libres à partir de 16h50 jusqu'au départ des enfants (entre 17h et 18h15).

Le soir, dans une volonté de facilitation pour les familles le souhaitant, nous proposons de ramener à partir de 17h45 les petit.e.s frères ou sœurs vers l'école du Conseil des XV, rue de Douai, afin que la famille puisse récupérer la fratrie au même endroit en une fois sans avoir besoin de se rendre d'un bâtiment à l'autre.

JOURNÉE TYPE ALSH

Mercredi maternelle

7h45 – 9h15 : Arrivée échelonnée des enfants à la « porte grise » au CXV
Accompagnement du temps libre et de l'accueil par un animateur à la cantine autour du "Petit déjeuner de la Parentalité" (un moment d'échange entre Enfants/Parents/Animateurs proposé)

Le groupe se dirige vers l'école maternelle – passage aux toilettes

9h30 – 10h : Temps Calme et d'éveil - Présentation des activités, chants, histoires, humeur du jour.

Passage aux toilettes

10h – 11h30 : Éveil Musical pour les enfants inscrits

2 Temps d'activités par groupe (permutation groupes à 10h45)

11h30 : Rassemblement des enfants pour le déjeuner à l'école du CXV

Passage aux toilettes + lavage des mains

11h45 : Arrivé à la cantine

12h - 13h : Repas

Passage aux toilettes + lavage des mains

13h15 : Départ pour l'école maternelle

13h20 - 13h40 : Temps calme + Appel + Présentation activités de l'après-midi

13h45 – 15h15 : Passage aux toilettes + Sieste pour les plus petits
(Réveil en douceur vers 15h15)

14h – 15h30 : Temps d'activités pour les plus grands

15h30 - 16h : Temps Lecture d'histoire, chant, petits jeux

16h : Goûter

Temps libre, dessins, jeux, vélo, trottinettes (en extérieur si le temps le permet)

Départs échelonnés à partir de **17h** et échanges avec parents

17h45 : Les enfants dont la fratrie est en élémentaire sont accompagnés au CXV

18h – 18h15 : Rangement - Fermeture des locaux



F. La restauration

Les enfants ont la possibilité de prendre leur repas chauds au Centre de 12h à 13h15. Ceux-ci sont commandés le jeudi pour le mercredi suivant et livrés froids par le traiteur « Dupont Restauration », spécialiste en restauration collective.

Le partenariat avec ce traiteur offre la possibilité de fournir les repas pour des régimes alimentaires spéciaux (sans porc et végétarien) et d'inclure régulièrement des menus ou éléments de menus bio. Les repas des enfants nécessitant un PAI sont en revanche fournis par les parents.

L'agent de restauration, formé aux normes HACCP, a la charge du réchauffement, de la mise en plat des repas, de la mise en place et du nettoyage du réfectoire et de l'office.

Les animateurs déjeunant sur place avec les enfants s'attellent au bon déroulement du repas, au service, au maintien d'une ambiance conviviale et la plus agréable possible. Des « animettes » (devinettes, énigmes, défis, jeu, etc.) sont proposées entre les plats pour détendre enfants et adultes durant cette pause méridienne.

Nous pouvons également collaborer avec le prestataire sur des repas à thème s'appuyant sur la saisonnalité ou sur notre programme.

2. Objectifs pédagogiques et moyens mis en place

A. Être attentif au rythme des enfants

- En proposant une arrivée et un départ échelonné avec mise à disposition de jeux de société, de livres, de coloriage, de dessin, de jeux d'extérieur, etc
- En proposant un "Petit Déjeuner de la Parentalité" afin de permettre à tous les enfants de commencer la journée avec un petit déjeuner sain et complet (Fruit, jus de fruit, produit laitier, céréales) en parallèle d'un temps privilégié avec leurs parents au sein du centre
- En aménageant des espaces « repères » vers lequel l'enfant, qui veut rester seul et au calme, peut se retrouver dans l'espace de jeux, de lecture ou faire la sieste
- En élaborant un programme qui s'équilibre entre activités sportives, manuelles, créatives, culturelles, culinaires afin que chaque enfant puisse s'y retrouver selon sa sensibilité, ses goûts et son envie



- En permettant et accompagnant les temps collectifs de jeux libres pendant lesquels les enfants peuvent se réunir sans proposition d'animation formalisée. Les animateurs seront toujours garants du cadre de sécurité et initieront des jeux en cas de différends ou de flottements dans les groupes

B. Favoriser et prendre conscience de la vie collective

- En impliquant les enfants dans la définition des règles communes de vie dans le centre afin d'en être garant
- En transmettant la notion de respect au sens large (respect des autres, des locaux, de l'environnement...) et en interdisant toute forme de violence (bagarres, jeux violents, injures, discrimination...)
- En favorisant la mixité filles / garçons dans les activités /ateliers quelle qu'en soit leur nature
- En faisant participer les enfants au rangement du matériel, en les sollicitant sur les temps du repas (lire le menu à l'assemblée, desservir, nettoyer...) pour les impliquer dans les tâches de la vie collective
- En permettant à chacun de participer à la vie de l'ALSH, d'évoluer au sein du groupe et d'y trouver sa place
- En préservant, la relation animateur/enfant, et malgré l'interdiction de pénétrer dans les locaux (en dehors des petits déjeuners parentalité) pour les représentants légaux, entretenir la relation animateur/parent
- En organisant des rendez-vous individuels avec les nouvelles familles pour expliquer le fonctionnement du centre, le déroulement de la journée, en faisant visiter les locaux, ou avec des familles déjà adhérentes, pour « désamorcer » d'éventuelles inquiétudes ou parler d'un cas ou fait particulier
- En proposant aux parents d'assister aux activités selon leurs compétences et passions ou d'accompagner un groupe en sortie



C. Faire découvrir l'environnement, favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

- En incitant les enfants à la découverte de leur environnement et des possibilités qui leur sont offertes à proximité : trois parcs urbains situés de 5 à 15 minutes à pied (Parc rue de Rotterdam, Orangerie, Citadelle) permettant des balades sensorielles en toute saison (repérer arbres et fleurs, trouver leur nom, observer les oiseaux, ramasser des feuilles mortes...)
- En faisant découvrir son quartier, sa ville, sa région et le patrimoine par des visites de parcs et jardins, expositions, musées...
- En développant des activités de plein air (grands jeux au parc ou dans la cour, journée baignade...)
- En s'ouvrant à la culture musicale, théâtrale, cinématographique avec nos partenaires culturels situés dans l'Eurométropole
- En expérimentant de nouvelles méthodes d'expression (peinture au pinceau, éponge, aux doigts ou d'autres parties du corps, réalisation de BD...), découvrir de nouvelles matières ou des manières différentes d'exploiter des matériaux communs et recyclés

D. Développer la cohésion d'équipe

- En restant en lien / communiquant / s'informant / se concertant
- En développant des activités en binôme pour permettre aux animateurs de partager leur savoir-faire
- En animant les temps de réunion avec des jeux coopératifs/challenges pour renforcer les liens
- En soutenant et incitant la formation au BAFA, BAFD, BPJEPS ou autres formations dans l'animation et l'éducation populaire
- En incluant les animateurs dans la prise d'initiative et de responsabilité
- En associant toute l'équipe aux interrogations ou aux difficultés qu'elle pourrait rencontrer concernant certains enfants
- En agissant de manière cohérente par un discours commun auprès des familles et des enfants (en cas de point de vue différent, en discuter en réunion et non devant les parents ou les enfants)



- En organisant des formations collectives, d'échange autour de sujets concernant le fonctionnement de l'ALSH ou d'activités (PAI, autorité en ACM, sécurité, pratiques manuelles etc...), les courants pédagogiques, la psychologie de l'enfance ou de l'adolescence...
- En organisant des sorties à thème pour les animateurs afin de consolider la cohésion d'équipe de type Laser Game, Accrobranche, Europa Park, restaurant...

3. *Rôles de l'équipe pédagogique*

A. Rôle de l'animateur

Rôle d'animation et de dynamisation et la vie quotidienne

- Rendre vivant les moments qu'il passe avec les enfants : jouer, inciter, impulser, inclure, faire rire, sourire, partager, faire partager...
- Aider les enfants à mener à bien des activités imaginées par eux-mêmes
- S'impliquer dans l'élaboration du programme et proposer des temps de loisirs dans le respect du projet pédagogique

Rôle éducatif et d'accompagnement de l'enfant

- Favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers toutes activités manuelles, sportives, culturelles, culinaires, musicales, environnementales...
- Apporter ses connaissances générales et spécifiques et les transmettre aux enfants
- Expliquer et argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants

Rôle relationnel et développement de l'expression

- Amener les enfants à s'exprimer, des plus timides aux plus « meneurs »
- Être vigilant aux relations entre enfants et aux conflits pouvant émerger
- Accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute, malgré les difficultés qui peuvent survenir, en privilégiant les explications calmes plutôt que les sanctions

Rôle de garant du bien-être et de la sécurité

- Veiller à la sécurité physique et affective des enfants, à leur bien-être en étant à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions
- Être à l'écoute de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs questionnements afin de favoriser leur bien-être



Rôle d'adaptation et de professionnalité

- Savoir anticiper et s'adapter à toutes situations et changements dus aux besoins du centre, de l'équipe ou du contexte (notamment sanitaire)
- Être attentif à son savoir-être (comportement, langage, attitude...) et à l'image qu'il renvoie aux enfants ou aux parents

B. Rôle du directeur

Rôle pédagogique et de coordination

- Est garant du respect du projet pédagogique et éducatif
- A un rôle de formateur auprès des animateurs et stagiaires (proposition de plan de formation, suivi des dossiers administratifs, évaluation stagiaires et animateurs)
- Donne du sens aux actions menées et impulse une dynamique éducative au sein de l'équipe
- Favorise un climat de travail bienveillant, collaboratif et respectueux
- Élabore et suit les plannings des horaires et des tâches des animateurs
- Organise les recrutements et les entretiens d'embauche

Rôle administratif, financier et de communication

- Est l'interlocuteur privilégié des familles et favorise une relation de confiance
- Gère les inscriptions, les présences et le suivi administratif
- Gère le budget prévisionnel établi par l'association (cotisations, facturation..)
- Assure le suivi des documents réglementaires liés à l'accueil périscolaire

Rôle sanitaire et de garant de la sécurité

- Est responsable de la sécurité physique et morale des enfants et de son équipe
- Veille au respect des normes réglementaires, des protocoles et des règles d'hygiène et de sécurité

A défaut d'assistant sanitaire, le directeur est le référent sanitaire et référent COVID. Il aura en charge le suivi des enfants ayant des contre-indications particulières (allergies, régimes alimentaires, PAI, etc). Il tiendra à jour le cahier d'infirmerie et les produits de parapharmacie mis à disposition pour les animateurs, notamment un stock de masques (adultes et enfants), de gel hydroalcoolique et un thermomètre en bon état de fonctionnement.